

Des problèmes de qualité de l'eau peu nombreux mais à résorber, qui touchent surtout les petites unités de distribution.

Un rendement de distribution parfois médiocre et une sécurisation faible

- Le rendement moyen des réseaux de distribution du département est de 69,9%. Cette valeur est en dessous de la moyenne nationale (75 % en milieu rural). Pour une vingtaine de collectivités, la perte en eau est supérieure au volume consommé.
- Comme à l'échelle nationale, le taux de renouvellement des ouvrages est largement insuffisant. De façon générale, il est inférieur à 1%, ce qui impliquera des moyens financiers considérables à mobiliser, à plus ou moins long terme.
- Le prix de l'eau relativement bas (1,49€/m³) et inférieur à la moyenne nationale (1,63€/m³) ne permet pas d'assurer le renouvellement des ouvrages.
- La sécurisation de l'alimentation en eau potable est faible pour la majorité des communes. En effet, beaucoup sont alimentées par une unique ressource : en cas d'indisponibilité de cette ressource (exemple : pollution grave), il y a rupture de l'alimentation en eau.
- La ressource est globalement importante, mais les changements climatiques pourraient entraîner des déficits en eau dans certaines zones (comme le Haut Jura). (*Observatoire départemental de l'eau - 2012*) Dans ces zones, la gestion en eau potable devra mieux appréhender les possibles déficits en eau à venir.

L'amélioration du taux de renouvellement et du rendement des réseaux d'eau potable est une nécessité qui représente un enjeu financier considérable à moyen-long terme.

Des solutions sont à mettre en œuvre pour améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable.

L'assainissement, un enjeu pour la protection des milieux et des ressources en eau

- 173 maîtres d'ouvrages différents assurent l'assainissement des eaux usées domestiques. Près de 208 000 habitants, soit 77%, sont raccordés à l'une des 241 stations d'épuration dont près de 80% ont moins de 30 ans.
- 20 stations, dont la taille les soumet à la réglementation européenne, ne sont pas aux normes et 22 autres ne sont pas conformes aux réglementations nationales. La mise aux normes de ces systèmes représente un enjeu de protection des milieux récepteurs.
- Dans les plus petites collectivités, l'exploitation des services en régie directe, est assurée par des employés municipaux qui n'ont pas toujours la formation adaptée et qui sont par ailleurs affectés à d'autres tâches.
- Des efforts importants devront, à terme, être portés sur la qualité des branchements des particuliers et sur les performances des réseaux de collecte des eaux usées.
- Près de 64 000 habitants disposent d'un système d'assainissement non collectif (fosses septiques), soit près de 23% de la population. La quasi-totalité des communes dispose d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC) opérationnel et assuré par des techniciens spécialisés.

- Ce mode d'assainissement est adapté au territoire concerné en termes d'occupation des sols et d'urbanisme et n'engendre pas d'impact grave sur les milieux aquatiques ou les ressources en eau. Les habitations situées dans un périmètre de protection rapproché de captages d'eau potable représentent un enjeu, particulièrement en milieu karstique. La réhabilitation de certains systèmes anciens devient également un enjeu.
- Les 3 200 tonnes de boues produites par les systèmes d'assainissement (matière sèche) sont principalement valorisées en agriculture et font l'objet d'un suivi par la Chambre d'agriculture du Jura.
- Le prix d'assainissement faible (1,30€), inférieur à la moyenne nationale (1,55€), ne permet pas d'assurer le renouvellement des ouvrages.
- A travers les prévisions d'évolution de la population, par exemple sur la zone frontalière avec la Suisse, la question des capacités de traitement est à appréhender.

La mise aux normes de 42 systèmes d'assainissement collectifs constitue l'enjeu principal de l'assainissement dans le Jura.

La mise aux normes des installations d'assainissement non collectif présentant des risques pour l'environnement et la santé publique est également à poursuivre.

En termes d'exploitation, les moyens humains que peuvent développer les plus petits gestionnaires en régie directe sont faibles.

La préservation des périmètres de captage est un enjeu, particulièrement en milieu karstique.

Prise en compte des autres enjeux du développement durable

- La stratégie d'intervention financière du Département privilégie les travaux d'assainissement les plus efficaces sur la qualité des milieux récepteurs et la protection des ressources en eau.
- Les acteurs de l'eau potable et de l'assainissement privilégient les techniques et processus les moins énergivores.

Actions sur le territoire

Le Département du Jura anime un Observatoire de l'eau en lien avec l'ensemble des acteurs et partenaires du domaine afin de mutualiser des informations et de contribuer au pilotage et à la conduite des actions correspondantes.

Eau potable

- Le schéma départemental sur l'alimentation en eau potable est un document qui vise à améliorer la gestion de l'eau sur le département, il poursuit plusieurs objectifs, dont :
 - Identifier les scénarii permettant sur le long terme de mieux faire coïncider l'évolution de la ressource avec les besoins des habitants ;


















- Déterminer les programmes prioritaires, notamment pour améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable et garantir la pérennité de la qualité des eaux distribuées ;
 - Conseiller une meilleure organisation territoriale.
- S'il faut travailler sur la qualité de l'eau et la sécurisation de son approvisionnement, les comportements des citoyens sont également à accompagner vers des économies d'eau (pose de mitigeurs, récupération des eaux pluviales, consommation raisonnée par exemple). Aujourd'hui, les quantités d'eau du robinet consommées par foyer sont classiques d'un milieu rural. *(Voir Fiche Citoyenneté)*

Informez et sensibilisez le grand public afin d'inciter aux éco-gestes en matière d'eau potable et d'assainissement et aux réalités du prix de l'eau

Assainissement

- Une assistance technique départementale est proposée aux collectivités (selon éligibilité) pour l'exploitation de leurs équipements d'assainissement.
- Le Pacte Agriculture Jura, mis en place par le Département avec les organismes agricoles, apporte un accompagnement aux changements de pratiques agricoles, notamment : périmètres de protection de captages d'eau potable, aide financière des investissements visant à améliorer la gestion des effluents d'élevage, assistance aux collectivités pour la valorisation agricole des déchets de l'assainissement. Plus globalement, il favorise une agriculture plus durable, qui a des impacts positifs sur la qualité de l'eau.
- Le nouveau Plan Départemental et de Gestion des Déchets Non Dangereux *(Voir Fiche Déchets)* définit des objectifs clairs pour la gestion et la valorisation des déchets de l'assainissement. Pour les boues d'épuration, la valorisation agricole de proximité est privilégiée.

Synthèse stratégique

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">  Une eau distribuée globalement abondante et de bonne qualité  Un nombre très important de captages locaux qui assure une alimentation de proximité  Un parc de stations d'épuration relativement récent  La présence d'un SPANC dans la quasi-totalité des communes du département.  Une valorisation des boues en agriculture  Une assistance technique du Département en assainissement 	<ul style="list-style-type: none">  Une contamination de l'eau faible mais persistante (pesticides...)  Un nombre d'acteurs très important dans le domaine de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement  Une ancienneté des réseaux et un faible taux de renouvellement  Une mise aux normes des systèmes d'épuration à poursuivre (stations et réseaux)  Une rénovation des systèmes d'assainissement non collectifs à poursuivre
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">  Des outils nationaux règlementaires pour l'assainissement  L'observatoire départemental de l'eau  Des documents stratégiques : le schéma départemental sur l'eau potable, le plan départemental des déchets issus de l'assainissement  Une étude en cours sur la préservation de la ressource en milieu karstique 	<ul style="list-style-type: none">  L'évolution des précipitations avec le changement climatique (Haut-Jura)  Une mauvaise connaissance de la réalité du prix de l'eau au niveau national

Rappel des enjeux :

- Une multitude d'acteurs assure la gestion de proximité des problèmes mais leur nombre freine la mutualisation des moyens d'exploitation et des investissements majeurs tels que le renouvellement des ouvrages ou la sécurisation de l'approvisionnement.
- Des problèmes de qualité de l'eau peu nombreux, mais à résorber, qui touchent surtout les petites unités de distribution.
- L'amélioration du taux de renouvellement et du rendement des réseaux d'eau potable est une nécessité qui représente un enjeu financier considérable à moyen-long terme.
- Des solutions sont à mettre en œuvre pour améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable.
- La mise aux normes de 42 systèmes d'assainissement collectifs constitue l'enjeu principal de l'assainissement dans le Jura.
- La mise aux normes des installations d'assainissement non collectif présentant des risques pour l'environnement et la santé publique est également à poursuivre.
- En termes d'exploitation, les moyens humains que peuvent développer les plus petits gestionnaires en régie directe sont faibles.
- La préservation des périmètres de captage est un enjeu, particulièrement en milieu karstique.
- Informer et sensibiliser le grand public afin d'inciter aux éco-gestes en matière d'eau potable et d'assainissement et aux réalités du prix de l'eau.

Indicateurs de suivi

↳ Eau potable :

Nombre de structures compétentes

- **Intérêt :** Cet indicateur permet d'évaluer le nombre de structures compétentes dans le domaine de l'eau potable présentes dans le département et de mesurer la solidarité sur le territoire.
- **Données mobilisées :** Nombre de structures compétentes, statuts et compétences des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

Prix de l'eau potable

- **Intérêt :** Cet indicateur permet d'observer le prix de l'eau potable dans le département, et donc les moyens financiers disponibles pour traiter les problématiques liées à l'eau potable.
- **Données mobilisées :** Prix de l'eau potable par mètre cube hors taxe et hors redevances Agence de l'eau (sur la base d'une consommation de 120m³/an)

Rendement du réseau d'eau potable

- **Intérêt :** Cet indicateur permet d'évaluer la quantité d'eau perdue dans le réseau entre le moment où elle est pompée et le moment où elle est distribuée au consommateur. Il permet donc d'observer la qualité du réseau de distribution.
- **Description :** Différence entre les quantités d'eau prélevée et d'eau distribuée, il s'exprime en pourcentage.

- **Données mobilisées** : quantité d'eau prélevée ; quantité d'eau distribuée

Taux de renouvellement des ouvrages

- **Intérêt** : Cet indicateur permet d'évaluer l'effort de renouvellement sur l'ensemble du réseau de distribution d'eau potable. Il peut être rapproché avec le rendement du réseau pour vérifier si le renouvellement des ouvrages effectué dans certaines zones est en adéquation avec l'amélioration du rendement d'eau calculé dans ces mêmes zones.
- **Description** : linéaire de réseau renouvelé par an en fonction du réseau total, il s'exprime en pourcentage. Nombre de branchements renouvelés en fonction du nombre total.
- **Données mobilisées** : Linéaire et coût des travaux effectués

↳ **Assainissement :**

Nombre de structures compétentes

- **Intérêt** : Cet indicateur permet d'évaluer le nombre de structures compétentes dans le domaine de l'assainissement présentes dans le département et de mesurer la solidarité sur le territoire.
- **Données mobilisées** : Nombre de structures compétentes : statut et compétences des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

Prix de l'assainissement

- **Intérêt** : Cet indicateur permet d'observer le prix de l'assainissement mis en place dans le département, et donc les moyens financiers disponibles pour traiter les problématiques liées à l'assainissement.
- **Données mobilisées** : Prix de l'assainissement par mètre cube hors taxes et hors redevances Agence de l'eau (sur la base d'une consommation de 120 m³/an)

Part des systèmes d'assainissement collectif aux normes règlementaires

- **Intérêt** : Cet indicateur permet d'évaluer le nombre de systèmes d'assainissement collectif aux normes et donc l'état d'avancement de la conformité règlementaire de l'assainissement sur l'ensemble du département.
- **Description** : Nombre de systèmes d'assainissement collectif aux normes divisé par le nombre de systèmes d'assainissement collectif visés par la réglementation.
- **Données mobilisées** : Nombre de systèmes d'assainissement aux normes ; nombre total de systèmes d'assainissement collectif visés par la réglementation

Taux de renouvellement du réseau d'assainissement

- **Intérêt** : Cet indicateur permet d'évaluer l'effort de renouvellement sur l'ensemble du réseau d'assainissement d'eau.
- **Description** : Linéaire de réseau renouvelé par an en fonction du réseau total, il s'exprime en pourcentage. Nombre de stations d'épuration renouvelées en fonction du nombre total, il s'exprime en pourcentage.
- **Données mobilisées** : Linéaire et coût des travaux effectués